

Composition du dossier documentaire sur les villes en France

Document 1 : « La définition des espaces centraux » A.JOUVE P.STRAGIOTTI M.FABRIES-VERFAILLIE La France des villes Bréal Nouvelle édition 2004

Document 2 : « Quartiers et différences sociales » Nadine GATTAN Thérèse SAINT-JULIEN Les villes en France La documentation française numéro 7039 1997

Document 3 : La rénovation du quartier de l'Argonne (Orléans) Discours de Jean-Michel BERARD Préfet de la région Centre, préfet du département du Loiret

Document 4 : Restructuration des grands ensembles (La Courneuve Paris 8 juin 2000)

Document 5 : Photographie aérienne d'une ville moyenne (Issoire Puy de Dôme France)

Document 6 : « La place de la Concorde : 1959-2009 » (Paris) L'Express 18 mai 2009

Document 1 : « La définition des espaces centraux »

Les centres-villes correspondent aux parties les plus anciennes de la ville qui conservent les fonctions les plus prestigieuses et qui donnent une image ou une identité flatteuse à la cité et à ses habitants. Ils se définissent par une masse élevée de population sur un espace limité, par une capacité de production et d'innovation exceptionnelles, par un développement ancien et un niveau de vie élevé. Ce sont les points nodaux de toutes les relations. Toujours recherchés, ils sont de plus en plus coûteux. Mais, ils ne peuvent exister que s'ils s'appuient sur des espaces périphériques privés d'autonomie en matière décisionnelle et qui leur fournissent en permanence une réserve d'hommes, d'espaces, de matières premières ou d'énergie. Ces espaces périphériques peuvent, à force d'intégration, devenir à leur tour des espaces de centralité. A Paris, le faubourg Saint-Germain a été successivement une périphérie délaissée où l'on se battait en duel, une banlieue intégrée par une nouvelle enceinte dans les limites de la ville puis un lieu de représentation du pouvoir politique à partir du règne de Louis XIV. Il y a donc au fil du temps une production toujours plus importante d'espaces centraux. Au XX^e siècle, les espaces centraux doivent relever des grands défis. Bien que la superficie des centres ait considérablement augmenté, la demande d'espace reste très largement supérieure à l'offre: les prix du foncier s'envolent ce qui opère une sélection de fait des activités et des hommes qui peuvent se maintenir en lieu central. Le cadre urbain présente une force d'inertie considérable. Les tracés des rues se changent difficilement. Les immeubles anciens prennent une valeur inestimable aux yeux des habitants alors même qu'ils perdent toute fonctionnalité. Placée au cœur de tous les systèmes relationnels, l'accessibilité prime sur tout le reste. Les employés doivent pouvoir continuer à se rendre à leur travail, les clients dans les commerces, les usagers dans les administrations publiques. Aussi, toutes les grandes agglomérations ont-elles connu une crise grave de blocage des fonctions vitales. Pouvaient-elles rénover les lieux centraux, les restaurer, les réhabiliter ? Était-il nécessaire d'accroître les espaces centraux en hauteur ou valait-il mieux les étaler au sol ?

Document 2 : « Quartiers et différences sociales »

Les différences sociales dont une ville est porteuse s'inscrivent durablement sur son territoire. Dès le début du siècle, les sociologues américains de l'École de Chicago attiraient l'attention sur cette structuration des territoires urbains et en 1972, le géographe français M. RONCAYOLO notait que « les caractères et les structures d'une société se projettent sur le sol, prennent une forme matérielle qui les exprime dans les paysages et les cristallise tout à la fois ». Pour les plus défavorisés, les actifs sans qualification et les immigrés de fraîche date, ces décennies ont été d'une grande dureté. Au début des années 1960, on donnait le nom de « sarcellite » au mal de vivre dans les cités et aux abords des grandes villes, chacun pouvait repérer cités de transit et parfois bidonvilles. L'installation de la crise et l'extension du chômage ont progressivement formé une 'nouvelle frontière » entre ceux qui restent durablement dans le circuit du travail et ceux qui en sont rejetés. Il note alors que l'image de ce clivage est d'abord spatiale dans la mesure où certains quartiers de banlieue apparaissent comme des espaces de concentration de l'ensemble des problèmes. Un des problèmes majeurs de la ville est donc aussi géographique. Comment lier ensemble des aires résidentielles dont la composition sociale interne est devenue plus homogène ce qui les rend plus différentes et ignorantes les unes des autres ? On trouve donc dans la plupart des villes françaises de taille moyenne et grande une forte différenciation des caractéristiques sociales des quartiers. Auréoles concentriques correspondant à des différences d'ordre socio - démographiques, secteurs relevant davantage de différences socio - économiques, enfin noyaux plus ou moins isolés qui se sont formés soit dans certains angles morts de l'espace urbanisé, soit dans des zones d'habitat collectif progressivement abandonnées par les populations plus favorisées. Ces zones ont tendance à concentrer les populations les plus démunies qui se trouvent ainsi reléguées dans leurs banlieues. L'ampleur prise par les phénomènes de séparation est spectaculaire dans les plus grandes villes, plus discrète mais néanmoins présente dans les autres. On y stigmatise des quartiers particuliers et au-delà les populations qui y résident. Une grande part des politiques urbaines mises en œuvre tâtonne à la recherche d'une remise ensemble de tous les morceaux de ville, de tous les morceaux de société.

Document 3 : La rénovation du quartier de l'Argonne (Orléans)



Démolir des logements sociaux obsolètes, construits dans l'urgence dans les années 1970, reconstruire des logements avec la volonté de privilégier la mixité sociale et développer des travaux sur site et hors site constituent des démarches quasiment révolutionnaires. Les tabous qui régissaient le logement social ont été sérieusement remis en cause à l'occasion de la loi de 2003. La dimension qualitative est également capitale. Le Président de la République a rappelé à Orléans notre engagement collectif pour le développement durable. Les porteurs de projet de la rénovation urbaine et les organismes constructeurs ont su anticiper ces textes en veillant à introduire la haute performance énergétique au sein de leurs programmes. La rénovation urbaine est un élément moteur du développement durable dans l'habitat. Le projet de rénovation du quartier de La Source illustre parfaitement cette préoccupation. La région Centre ne connaît pas de problèmes de l'ampleur de ceux rencontrés par l'Île-de-France. Cependant, elle est en pointe en matière de rénovation urbaine. Notre programme régional comporte treize opérations, dont certaines sont significatives, notamment celle menée à Bourges.

Document 4 : Restructuration des grands ensembles (Paris)



Document 5 : Photographie aérienne d'une ville moyenne (France)



Document 6 : La place de la Concorde : 1959-2009 (Paris)



